BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I

TRÉSORERIE LONGUE ■ Article 8 ■ Label ISR

REPORTING

Communication Publicitaire

28/02/2022

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **262 821,11 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
Actif géré : **1 500,76 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010796433**
Code Bloomberg : **BFTCRM9 FP**
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**
Eligibilité : **-**

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

BFT Crédit 12 Mois ISR a pour objectif, sur un horizon de placement recommandé minimum d'un an, de réaliser une performance supérieure de 0.30% à celle de l'indice Ester capitalisée, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion max.
Avec une sensibilité comprise entre -1 et +2, BFT Crédit 12 mois ISR se situe dans la fourchette basse du spectre des sensibilités aux taux d'intérêt .La recherche de diversification, en particulier sur les titres émis par les entreprises, est au cœur de la construction du portefeuille.
Afin de maximiser le couple rendement/risque du portefeuille, les gérants optimisent le calibrage des positions par maturité.
En plus de l'analyse financière, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte dans la sélection des émetteurs.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)

A risque plus faible, A risque plus élevé

1 **2** 3 4 5 6 7

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin)

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

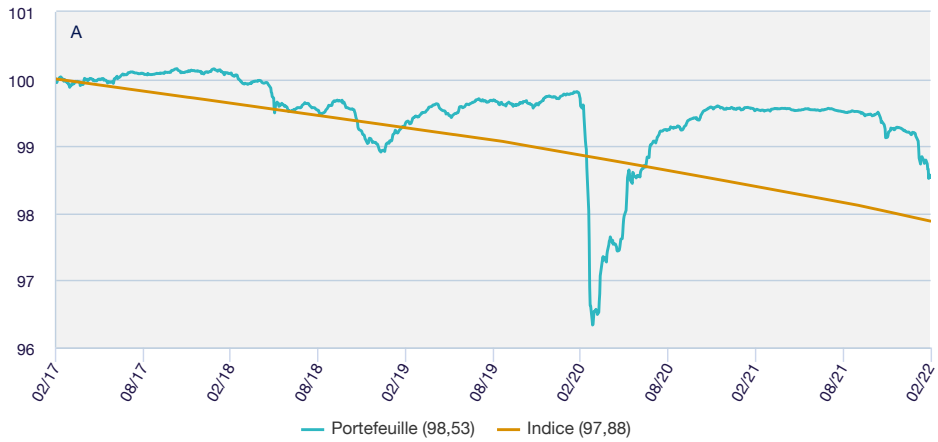

A : le fonds devient autonome et adopte une stratégie d'investissement reposant sur les principes de l'ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	31/12/2021	31/01/2022	31/08/2021	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2017
Portefeuille	-0,73%	-0,58%	-0,99%	-1,00%	-0,82%	-1,47%
Indice	-0,09%	-0,04%	-0,28%	-0,53%	-1,40%	-2,12%
Ecart	-0,63%	-0,53%	-0,70%	-0,47%	0,58%	0,65%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-0,30%	-0,17%	0,71%	-1,07%	0,22%
Indice	-0,51%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%
Ecart	0,20%	0,30%	1,10%	-0,70%	0,57%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité [1]	0,56
Sensibilité Crédit [2]	1,56
Duration	0,56
Vie moyenne [3]	1,63
Notation moyenne	BBB
Nombre de lignes	342
Nombre d'émetteurs	180

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence
[2] La sensibilité crédit (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du spread de crédit.
[3] Durée de vie moyenne pondérée exprimée en années

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,51%	1,48%	1,17%	0,85%
Volatilité de l'indice	0,01%	0,01%	0,01%	0,04%
Tracking Error ex-post	0,51%	1,49%	1,17%	0,85%
Ratio d'information	-0,96	0,13	0,11	0,53
Ratio de Sharpe	-1,00	0,13	0,11	0,52

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	1,12%
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,04%
Baisse maximale	-3,81%

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

TRÉSORERIE LONGUE

Diana Rager
Gérante de portefeuille

Dung Anh Pham
Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

Les tensions diplomatiques et géopolitiques à l'Est de l'Europe ont cédé le pas à une guerre d'invasion de l'Ukraine lancée par V.Poutine le 24 février. Si une grande partie des observateurs s'attendaient à une reddition rapide de Kiev, l'offensive initiale se heurte à une résistance ukrainienne acharnée. Majoritairement condamnée par la communauté internationale et unanimement par l'OTAN ainsi que l'Union Européenne, cette invasion a entraîné un lot de sanctions touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie russe, des restrictions de mouvement et des gels d'actifs de personnes morales et physiques. L'exclusion du système de télécommunication financière SWIFT de certaines banques russes et l'abandon du projet de gazoduc Nord Stream 2 par l'Allemagne sont les mesures ayant la plus grande portée symbolique. De nombreuses entreprises privées ont annoncé dans le sillage de ces sanctions un retrait partiel ou total de leurs activités et projets d'investissements en Russie.
Ce choc géopolitique jaillit dans une période qui était jusqu'alors marquée par des anticipations de politique monétaire de plus en plus restrictives tant aux États-Unis qu'en Zone Euro. En effet, la FED a souligné l'amélioration continue du marché du travail comme le montre l'augmentation du taux de participation à 62.2%. La conférence de presse de C. Lagarde et la confirmation de la réduction du volume d'achats d'actifs « pas à pas » suite à laquelle pourrait intervenir une normalisation des taux directeurs a orienté les taux souverains européens à la hausse, le Bund passant en territoires positifs pour la première fois depuis 2019. C. Lagarde a réitéré la dépendance des décisions prises aux données observées ; tant sur les prix que les pénuries de main d'œuvre (le taux de chômage de la Zone atteignant 7%, plus bas historique) générant un risque de spirale inflation-salaires, ainsi que le retour de l'économie aux pleines capacités de production. Ces communications *hawkish* se basent sur des publications d'inflation qui ne cessent de surprendre à la hausse : le CPI aux Etats-Unis s'établit à 7,5% avec une contribution de 4,6 p.p. du sous-jacent, l'estimation définitive du HICP européen à 5,1% dont la partie énergétique et alimentaire contribue à hauteur de 3.5 p.p. Ces chiffres mettent en lumière la différence du choc inflationniste se diffusant dans les deux zones, les Etats-Unis faisant face à un excès de demande de biens non-absorbée tandis que la Zone Euro est majoritairement confrontée à un choc énergétique couplé à des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'estimation préliminaire du PIB au Q4 2021 de l'Union monétaire s'établit à 0.3% en variation trimestrielle (vs. 2.3% au Q3 2021), portant le profil annuel de croissance à 5.2% en 2021 (vs. -6.5% en 2020). On assiste ici à un rattrapage de l'activité économique européenne qui a souffert d'un « stop and go » sanitaire plus prononcé qu'Outre-Atlantique.
Ce contexte fait redouter une escalade anachronique entre les deux « blocs » rendant les marchés action européens très volatiles et ceux américains un peu plus immunisés. La menace inflationniste par le canal des prix de l'énergie, des produits alimentaires ainsi que des métaux fait par ailleurs planer une menace sur la consommation réelle des ménages, déjà fortement impactés par les hausses de prix. Il pourrait de surcroît contraindre les décisions des Banques Centrales lors des meetings de mars à être moins radicales qu'anticipé et retarder la disparition de l'arme budgétaire.
Les taux longs européens de référence ont continué de se tendre en février : le taux 10 ans allemand a clôturé le mois à 0,14% (+13 pb sur le mois). Les taux courts de référence restent flat sur la période : le taux 2 ans allemand a terminé le mois inchangé à -0,53%. Le marché du crédit IG a été fortement touché dans son ensemble par la remontée des taux et le retour de tensions géopolitiques : le spread ASW de l'indice obligataire ICE BoA Merrill Euro Corporate IG 1-3 ans a clôturé l'exercice à 60 pb (+27 pb). Le marché primaire a été assez contenu en février avec seulement 14 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières Investment grade euro (vs 35 Mds€ en janvier).
Sur le mois, le fonds enregistre une performance de -0,58% (part I), touchée par l'écartement généralisé des spreads de crédit. Plusieurs positions obligataires ont été renforcées sur le marché primaire: Infineon, Sagax… La sensibilité au taux du portefeuille est stable sur la période (0,56 à fin février) et reste concentrée sur les maturités courtes (< 2 ans). La sensibilité crédit est à 1.56, en légère baisse sur le mois.). La note globale ESG du fonds est «C».

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité
BPCE SA	Finance	3,06%	0,07
BNP PARIBAS SA	Finance	2,74%	0,07
SOCIETE GENERALE	Finance	2,61%	0,04
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	2,51%	0,04
CAIXABANK SA	Finance	1,83%	0,03
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	1,59%	0,06
FCA BANK SPA/IRELAND	Industrie	1,48%	0,03
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Finance	1,38%	0,04
ALD SA	Industrie	1,34%	0,02
ITALIAN REPUBLIC	Etats Zone Euro	1,33%	0,03

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

En % d'actif

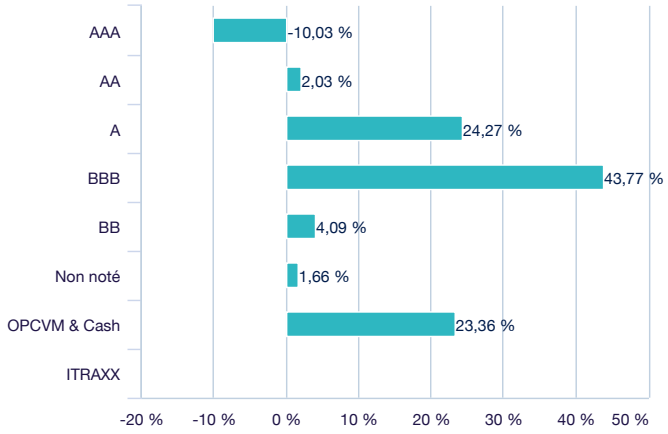

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Répartition par maturités (Source : Amundi)

En points de sensibilité (Source : Amundi)

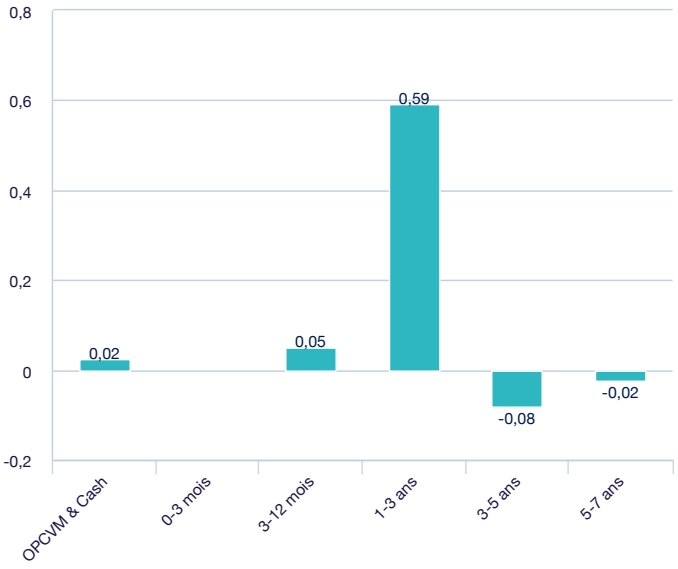

Répartition par maturités (Source : Amundi)

En % d'actif

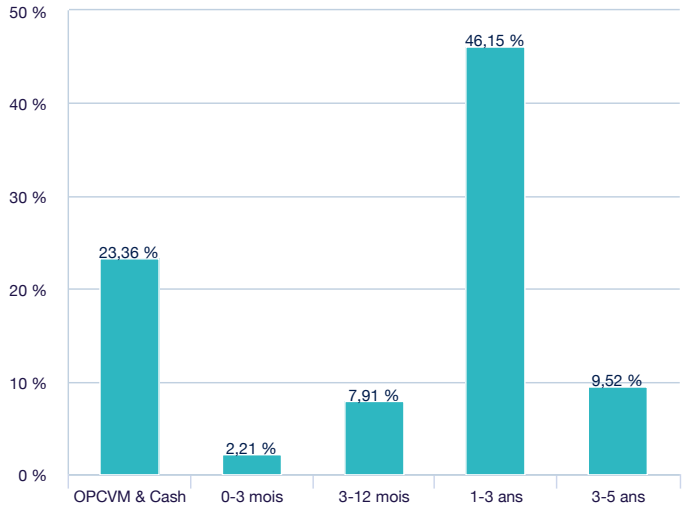

Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

En % d'actif

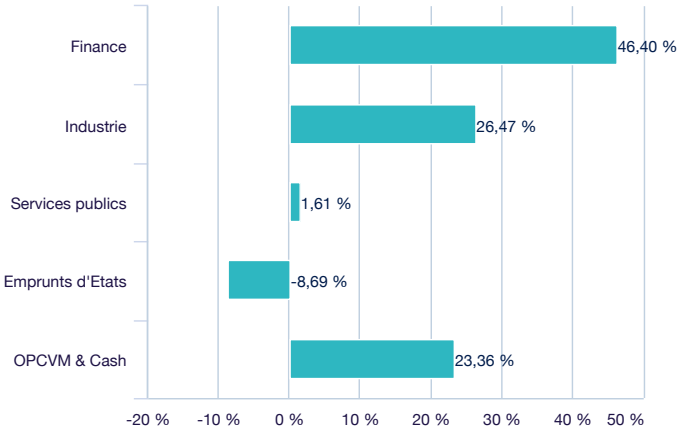

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi) *

En % d'actif

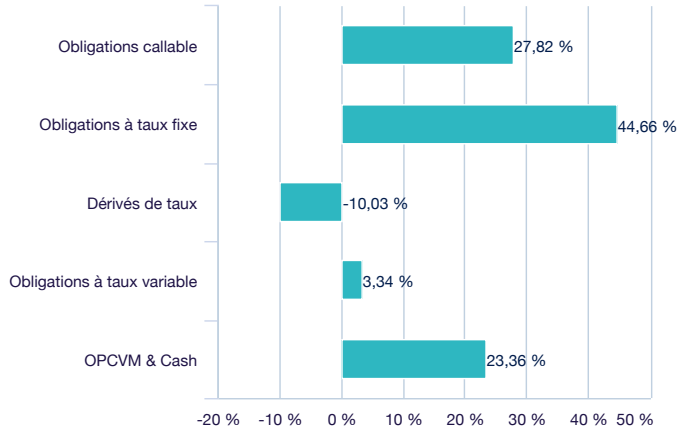

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi) *

	<BBB-	AAA	AA	A	BBB	OPCVM & Cash	Non noté	Total
0-3 mois	0,17%	-	-	0,35%	1,68%	-	-	2,21%
3-6 mois	-	-	-	0,14%	0,98%	-	-	1,12%
6-9 mois	0,57%	-	0,07%	0,57%	1,78%	-	0,29%	3,28%
9-12 mois	0,25%	-	-	0,88%	2,37%	-	-	3,51%
1-3 ans	3,10%	-7,93%	0,57%	15,38%	33,25%	-	1,37%	45,74%
3-5 ans	-	-2,10%	1,39%	6,94%	3,29%	-	-	9,52%
OPCVM & Cash	-	-	-	-	-	23,36%	-	23,36%
Total	4,09%	-10,03%	2,03%	24,27%	43,36%	23,36%	1,66%	88,74%

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés). Les titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de la société de gestion.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi) *

	OPCVM & Cash	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-3 ans	3-5 ans	Total
Zone Euro	**-**	**1,81%**	**0,87%**	**2,58%**	**2,18%**	**28,88%**	**7,22%**	**43,53%**
Autriche	**-**	**-**	**-**	**0,03%**	**-**	**0,03%**	**-**	**0,07%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,03%	-	0,03%
Finance	-	-	-	0,03%	-	-	-	0,03%
Belgique	**-**	**-**	**-**	**0,30%**	**-**	**0,83%**	**0,68%**	**1,81%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,11%	-	0,11%
Finance	-	-	-	0,30%	-	0,72%	0,68%	1,71%
Finlande	**-**	**-**	**-**	**0,14%**	**0,36%**	**0,85%**	**0,06%**	**1,40%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,08%	-	0,08%
Services publics	-	-	-	0,14%	0,36%	-	-	0,49%
Finance	-	-	-	-	-	0,76%	0,06%	0,83%
France	**-**	**1,08%**	**0,32%**	**0,60%**	**0,22%**	**13,52%**	**5,77%**	**21,51%**
Industrie	-	0,42%	0,08%	0,40%	0,16%	5,38%	0,17%	6,61%
Services publics	-	-	-	-	-	0,07%	-	0,07%
Finance	-	0,65%	0,24%	0,20%	0,07%	8,07%	5,60%	14,83%
Allemagne	**-**	**0,31%**	**-**	**0,03%**	**0,25%**	**1,20%**	**-1,35%**	**0,45%**
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	-7,93%	-2,10%	-10,03%
Industrie	-	0,31%	-	0,03%	0,25%	5,84%	0,17%	6,61%
Finance	-	-	-	-	-	3,28%	0,58%	3,87%
Irlande	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,23%**	**-**	**0,23%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,23%	-	0,23%
Italie	**-**	**0,26%**	**0,34%**	**0,86%**	**0,50%**	**5,72%**	**0,39%**	**8,08%**
Emprunts d'Etats	-	-	-	-	-	1,33%	-	1,33%
Industrie	-	-	-	-	0,30%	2,11%	-	2,41%
Services publics	-	-	-	-	-	0,60%	-	0,60%
Finance	-	0,26%	0,34%	0,86%	0,20%	1,67%	0,39%	3,73%
Pays-Bas	**-**	**0,03%**	**0,14%**	**0,47%**	**-**	**2,55%**	**0,59%**	**3,79%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,62%	0,29%	0,90%
Finance	-	0,03%	0,14%	0,47%	-	1,94%	0,30%	2,88%
Espagne	**-**	**0,13%**	**0,08%**	**0,13%**	**0,85%**	**3,95%**	**1,06%**	**6,20%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,38%	-	0,38%
Services publics	-	-	-	-	-	0,04%	-	0,04%
Finance	-	0,13%	0,08%	0,13%	0,85%	3,53%	1,06%	5,77%
Reste du monde	**-**	**0,40%**	**0,24%**	**0,71%**	**1,33%**	**16,86%**	**2,30%**	**21,84%**
Australie	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,42%**	**0,03%**	**0,45%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,42%	-	0,42%
Finance	-	-	-	-	-	-	0,03%	0,03%
Canada	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,93%**	**0,10%**	**1,03%**
Finance	-	-	-	-	-	0,93%	0,10%	1,03%
Danemark	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1,91%**	**0,06%**	**1,97%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,40%	-	0,40%
Finance	-	-	-	-	-	1,50%	0,06%	1,57%
Japon	**-**	**-**	**-**	**0,20%**	**-**	**1,20%**	**0,64%**	**2,05%**
Industrie	-	-	-	0,20%	-	0,30%	-	0,50%
Finance	-	-	-	-	-	0,90%	0,64%	1,54%
Mexique	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,21%**	**-**	**0,21%**
Industrie	-	-	-	-	-	0,21%	-	0,21%
Norvège	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,07%**	**0,13%**	**0,20%**
Finance	-	-	-	-	-	0,07%	0,13%	0,20%
Suède	**-**	**0,23%**	**-**	**0,07%**	**0,65%**	**3,42%**	**0,45%**	**4,81%**
Industrie	-	0,23%	-	0,07%	0,36%	2,24%	0,25%	3,14%
Finance	-	-	-	-	0,29%	1,18%	0,20%	1,68%
Suisse	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**0,17%**	**-**	**0,17%**
Finance	-	-	-	-	-	0,17%	-	0,17%
Royaume-Uni	**-**	**0,10%**	**-**	**0,30%**	**-**	**3,72%**	**0,13%**	**4,26%**
Industrie	-	0,03%	-	-	-	0,78%	-	0,82%
Finance	-	0,07%	-	0,30%	-	2,94%	0,13%	3,44%
Etats-Unis	**-**	**0,07%**	**0,24%**	**0,13%**	**0,67%**	**4,82%**	**0,76%**	**6,70%**
Industrie	-	0,07%	0,24%	0,13%	0,40%	2,60%	0,16%	3,61%
Services publics	-	-	-	-	-	0,41%	-	0,41%
Finance	-	-	-	-	0,27%	1,81%	0,61%	2,68%
OPCVM & Cash	**23,36%**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23,36%**
Total	**23,36%**	**2,21%**	**1,12%**	**3,28%**	**3,51%**	**45,74%**	**9,52%**	**88,74%**

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	05/11/2009
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Obligations & titres de créance internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010796433
Code Bloomberg	BFTCRM9 FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	250000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,40% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,20% (prélevés) - 30/09/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	12 MOIS
Historique de l'indice de référence	01/10/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: EONIA CAPITALISE 04/11/2009: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire
28/02/2022

TRÉSORERIE LONGUE

SCR Marché

SCR Marché	3,86%
SCR Marché/Scénario Taux UP	3,86%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	3,81%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	0,61%
SCR Taux DOWN	-0,01%
SCR Actions	0,01%
SCR Actions Type 2	0,01%
SCR Crédit	3,59%
SCR Crédit Cash	3,59%
SCR Credit Repackaged Loans	0,00%
SCR Crédit Dérivé	0,00%
SCR Crédit Dérivé Down	0,00%
SCR Change	0,00%
SCR Concentration	1,28%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
SOCIETE GENERALE #NC	0,86%
GROUPE BPCE #NC	0,63%
INTESA SANPAOLO SPA #NC	0,42%
VOLKSWAGEN AG #NC	0,39%
BNP PARIBAS SA #NC	0,33%
CAIXABANK SA #NC	0,18%
BARCLAYS PLC #NC	0,08%
CREDIT AGRICOLE SA #NC	0,08%
FCA BANK SPA #NC	0,08%
UNICREDIT SPA #NC	0,06%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

BFT CREDIT 12 MOIS ISR - I

TRÉSORERIE LONGUE

REPORTING
Communication Publicitaire
28/02/2022

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes F et G [1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille [2]

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille[2]

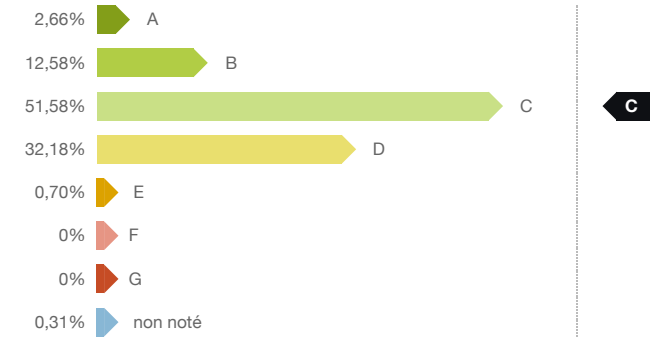

De l'univers de référence[3]

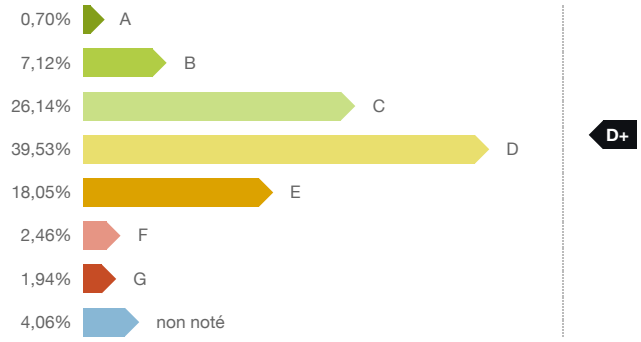

Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C
Gouvernance	C-
Note Globale	**C**

Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG[2]

Nombre d'émetteurs	184
% du portefeuille noté ESG[2]	99,69%

Label ISR

[1] En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.
[2] Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 154 / 323

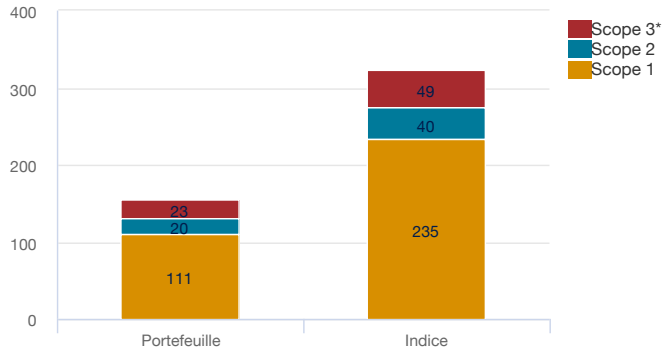

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	95,31%	94,57%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

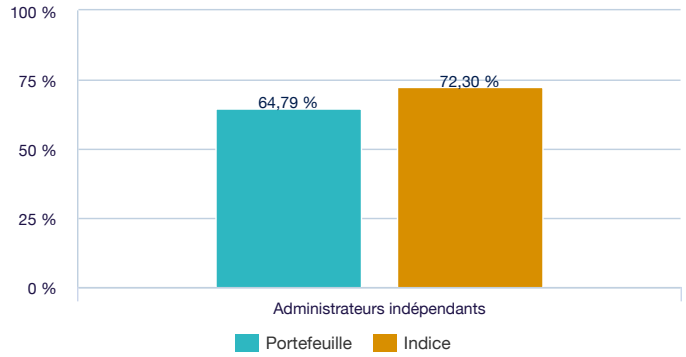

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	83,26%	89,05%

Social[2]

Mixité des Managers

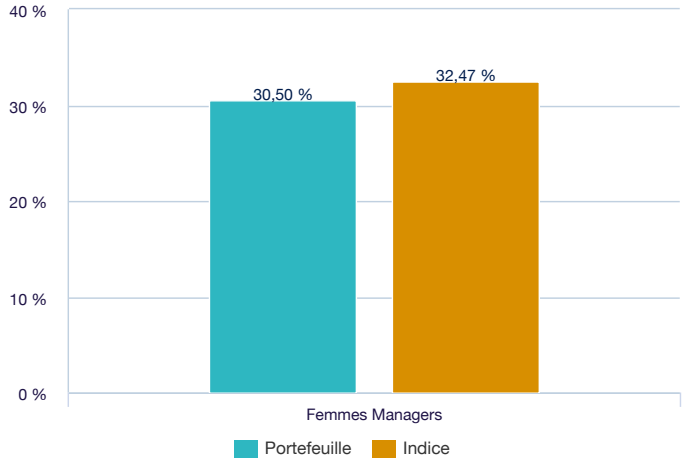

Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	80,09%	77,13%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association

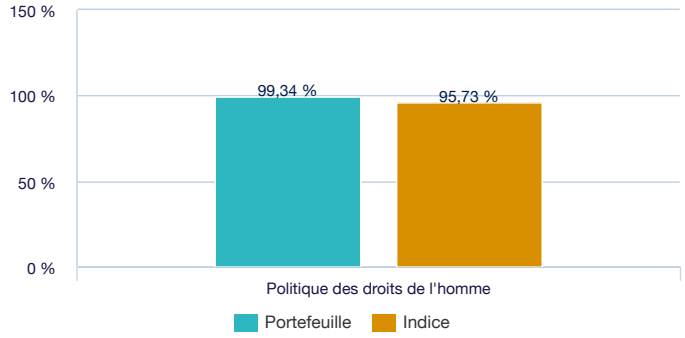

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	83,26%	89,05%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.
*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».